

ELEVATOR PITCH

# LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI

LAZARD  
FRÈRES GESTION



**Objectif d'investissement (PD EUR) :** Atteindre, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée, une performance, nette de frais, supérieure à l'indice composite suivant : 50% ICE BofAML Euro Broad Market Index ; 50% MSCI World All Countries L'indice est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en euro, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis

**Principaux risques :** perte en capital, gestion discrétionnaire, action, capitalisation, pays émergents, change, liquidité, instruments financiers dérivés, contrepartie, surexposition, durabilité investissements ESG et limites méthodologiques

**Indicateur de risque :**



- › Lazard Patrimoine Opportunities SRI est un **fonds patrimonial international, multi-classes d'actifs** qui repose sur :
  - › Une **approche fondamentale**, avec une implémentation fidèle de notre scénario macroéconomique. La valeur ajoutée est générée par l'adaptation de l'allocation tactique au contexte économique, ainsi que par la sélection des titres.
  - › L'allocation tactique s'appuie sur de multiples sources de performance (actions, taux et devises).
- › Une **flexibilité importante**, avec une utilisation réelle de l'ensemble de ses marges de manœuvre pour toujours adapter le portefeuille à notre vision de l'économie et des marchés :
  - › Actions : [20 - 80%]
  - › Sensibilité aux taux d'intérêt : [-5 - +10]
  - › Risque de change : [0 - 70%]
- › Une **gestion active** qui lui permet une adaptation rapide aux évolutions macroéconomiques. Les décisions sont prises par les spécialistes en allocation d'actifs et en sélection de titres, tous analystes-gérants, offrant ainsi une grande réactivité.
- › Lazard Patrimoine Opportunities SRI bénéficie de la **combinaison d'expertises macro et micro-économiques**, de notre savoir-faire en allocation d'actifs et de nos expertises reconnues en actions et taux avec une équipe intégrée.<sup>1</sup>
- › Une gestion **labellisée ISR** avec l'intégration des critères ESG dans le processus de sélection des titres.

**Encours : 263 M€ | SFDR : Article 8 | Catégorie 1 AMF | 5 étoiles Morningstar (EUR Moderate Allocation).<sup>2</sup>**

Source : Lazard Frères Gestion, au 31 décembre 2023. Les informations sont à jour à date de cette présentation.

<sup>1</sup>Nos équipes sont traditionnellement stables, nous ne pouvons cependant garantir la présence des gérants mentionnés ci-dessus pendant la durée de vie du produit.

<sup>2</sup>Morningstar : l'univers de comparaison est constitué des fonds ouverts commercialisés en Europe, ouverts ou présents dans la base Morningstar à la date de calcul prioritaire à la part institutionnelle. Les références à un classement, un prix ou une notation ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPC ni du gestionnaire.

La méthodologie est disponible auprès des organisateurs.

Pour plus d'informations sur les caractéristiques, les risques et les frais du produit, veuillez-vous référer au DIC PRIIPS et au prospectus disponibles sur le site internet [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr) ou sur simple demande auprès de nos services.



**Risque de perte en capital** : Risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué, la stratégie ne bénéficiant d'aucune garantie ni protection du capital. L'investisseur est donc averti qu'il n'est pas assuré de retrouver le capital initialement investi.

**Risque lié à la gestion discrétionnaire** : La performance de la stratégie dépend à la fois des titres et stratégies choisis par le gérant et à la fois de l'allocation d'actifs faite par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres et stratégies les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale et donc que la valeur liquidative baisse.

**Risque de taux** : Risque d'une baisse de la valeur des actifs, et donc du portefeuille, provoquée par une variation des taux d'intérêts. Du fait des bornes de la fourchette de sensibilité, la valeur de cette composante du portefeuille est susceptible de baisser, soit en cas de hausse des taux si la sensibilité du portefeuille est positive, soit en cas de baisse des taux si la sensibilité du portefeuille est négative.

**Risque de crédit** : Le risque de crédit est le risque que l'emprunteur ne rembourse pas sa dette ou ne puisse payer les coupons durant la vie du titre. Risque d'une baisse de la valeur des actifs, et donc du portefeuille, provoquée par une variation de la qualité de crédit des émetteurs ou par la variation des "spreads" de crédit.

**Risque sur titres contingents ou subordonnés** : La stratégie peut être exposée sur des titres contingents ou subordonnés. Les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital selon certaines circonstances. Selon un certain seuil de solvabilité, appelé "trigger", l'émetteur peut ou doit suspendre le versement de ses coupons et / ou réduire le nominal du titre ou convertir ces obligations en actions. Nonobstant les seuils définis dans les prospectus d'émissions, les autorités de tutelle ont la possibilité d'appliquer de façon préventive ces règles si les circonstances l'exigent selon un seuil subjectif appelé "point de non-viabilité". Ces titres exposent les détenteurs à une perte totale ou partielle de leurs investissements à la suite de leur conversion en actions à un prix prédéterminé ou à l'application d'une décote prévue contractuellement dans les termes du prospectus d'émission, ou appliquée de façon arbitraire par une autorité de tutelle. Ces titres exposent également leurs détenteurs à des fluctuations potentiellement importantes de cours en cas de situation d'insuffisance de fonds propres ou de difficultés de l'émetteur.

**Risque de change** : La stratégie peut investir dans des titres et stratégies eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises étrangères hors zone euro. La valeur de ces actifs peut baisser selon l'évolution des taux de change.

**Risque de liquidité** : Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur les marchés, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) qu'en faisant baisser (ou monter) significativement le prix des actifs, avec pour conséquence une possible baisse de la valeur liquidative de la stratégie.

**Risque actions** : L'investisseur est exposé sur le risque actions. En effet, la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de la stratégie. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative baissera.

**Risque de contrepartie** : Le risque de contrepartie est lié à l'utilisation de produits de gré à gré. La stratégie est exposée au risque de non-paiement ou livraison par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative de la stratégie.

**Risque lié aux interventions sur les marchés à terme** : L'utilisation d'instruments dérivés peut exposer à une variation à la hausse ou à la baisse de la valeur liquidative de la stratégie.

**Risques liés à l'intervention sur les marchés émergents** : Les actions cotées sur des marchés situés dans des pays émergents offrent une liquidité plus restreinte que les actions de sociétés cotées sur des marchés de pays développés. Ainsi, certains titres de ces pays peuvent être difficilement négociables ou même ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires. En outre, les mouvements de baisse de marché émergents peuvent être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés. Par conséquent, la valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement si le FCP investit en titres de sociétés sur les marchés émergents.

**Risque de réinvestissement** : Il s'agit du risque auquel le fonds est confronté lorsqu'il réinvestit le produit d'un investissement à un taux de rendement inférieur à celui de l'investissement initial. Si ce risque se matérialise, cela peut entraîner une baisse des revenus et l'objectif de gestion pourra ne pas être atteint.

Ce document n'a pas de valeur précontractuelle ou contractuelle. Il est remis à son destinataire à titre d'information.

Il fait état d'analyses ou descriptions préparées par Lazard Frères Gestion SAS sur la base d'informations générales et de données statistiques historiques de source publique.

Ces éléments sont fournis à titre indicatif et ne sauraient constituer en aucun cas une garantie de performance future. Ces analyses ou descriptions peuvent être soumises à interprétations selon les méthodes utilisées. Les instruments ou valeurs figurant dans ce document sont soumis aux fluctuations du marché et aucune garantie ne saurait être donnée en capital, sur la performance ou leur évolution future.

Les analyses et/ou descriptions contenues dans ce document ne sauraient être interprétées comme des conseils ou recommandations de la part de Lazard Frères Gestion SAS. Ce document ne constitue ni une recommandation d'achat ou de vente, ni une incitation à l'investissement dans les instruments ou valeurs y figurant.

Toute méthode de gestion présentée dans ce document ne constitue pas une approche exclusive et Lazard Frères Gestion SAS se réserve la faculté d'utiliser toute autre méthode qu'elle jugera appropriée. Ces présentations sont la propriété intellectuelle de Lazard Frères Gestion SAS.

Par ailleurs, certains services rendus/et ou placements figurant dans ce document peuvent présenter des risques particuliers et ne sont pas nécessairement adaptés à tous les investisseurs.

Il appartient donc à toute personne de mesurer de façon indépendante les risques attachés à ces services et/ou placements avant tout investissement. Tout investisseur est tenu de se reporter aux conditions proposées par Lazard Frères Gestion SAS à sa clientèle afférent aux services et/ou placements figurant dans ce document.

S'agissant des informations juridiques et fiscales, elles sont d'ordre général et ne constituent pas une consultation. Il est recommandé au lecteur de les soumettre à un cabinet habilité et compétent en matière juridique et fiscale avant toute mise en œuvre.

De plus, toute personne désirant investir dans les organismes de placement collectifs mentionnés dans ce document est tenue de consulter le prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers, détaillant l'ensemble des caractéristiques, des risques et des frais, remis à tout souscripteur ou disponible sur simple demande auprès de Lazard Frères Gestion SAS ou sur le site internet.

